



Quels revenus déclarer à la CAF?

Vos revenus à déclarer auprès de la Caf se font en fonction de la forme juridique, sous laquelle vous exercez votre activité d'indépendant, d'auto-entrepreneur ou de gérant.



Dispositif **HELP**



Dispositif mis en place par l'Urssaf en lien avec la Carsat, la Cnam et les Caf.
HELP est une offre de service coordonnée et accélérée pour les travailleurs indépendants qui présentent des difficultés financières, médicales, familiales ou sociales.

urssaf.fr/help

Vous êtes travailleur non salarié



Aides financières

→ Revenu de solidarité activité(Rsa)

Sous certaines conditions, le Rsa peut compléter vos ressources afin de vous garantir un revenu minimal.

→ Prime d'activité

Pour compléter les revenus d'une activité indépendante.

→ Aides au logement

Pour vous aider à payer votre loyer.

Pour qui?

TRAVAILLEUR INDÉPENDANT

MICRO-ENTREPRENEUR
(EX AUTO-ENTREPRENEUR)

GÉRANT

Prêts

Prêt équipement mobilier/ménager

Un prêt à taux zéro.

Pour quoi ? Achats d'électroménager, de mobilier, ou de matériel informatique.

Pour qui ? Allocataire avec au moins un enfant à charge de moins de 20 ans, ou un enfant à naître, bénéficiant d'une prestation familiale ou sociale, dont le quotient familial est inférieur ou égal à 780 €.

Prêt à l'amélioration de l'habitat

Prêt avec taux d'intérêt de 1%

Pour quoi ? Réalisation de travaux pour améliorer les conditions de logement de la résidence principale.

Réparation, amélioration, assainissement ou isolation thermique...

Attention, ce prêt ne concerne pas les travaux d'entretien (papiers peints, peintures,...)

Pour qui ? Famille allocataire, locataire ou propriétaire de sa résidence principale et bénéficiaire d'une prestation familiale (allocations familiales, prime à la naissance ou à l'adoption, Paje,...).

Nous contacter

Par courrier

CAF DU JURA
62 route de Lyon
39200 Saint Claude

Par courriel via le Caf.fr

RDV

Echangez en direct avec un conseiller de la Caf le lundi, mercredi ou vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Allez sur le CAF.FR



caf.fr